

No 102

L'an Mil huit Cent Dix huit Le trente Janvier trois heure
Après Midi pardevant Nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de Le Bier Département du pas-
de Calais arrondissement de Montreuil sur Mer Canton
de fruges. Sont comparus Louis Joseph Sasalle âgé de
trente six ans journalier, et Benoît Legendre âgé de
soixante onze ans Ménager tous deux Domiciliés audit
Bier, le premier fils et le second Voisin de Louis Sasalle
Epon d'Austreberth Duamel, lesquels nous ont déclaré
que ledit Louis Sasalle âgé de soixante cinq ans est
décédé le jourd'hui dix heure du matin en la maison
située audit Bier, et ont les Déclarants signés avec
nous le présent acte après qui leur en a été fait ample
lecture à l'exception dudit Louis Sasalle fils qui a
déclaré ne savoir écrire de ce interjelle.

Legendre

Du four maire.